



Avec enthousiasme

Permettez-moi pour commencer de vous adresser, en mon nom, mais aussi au nom de tout le Conseil d'administration de votre association, tous nos vœux pour cette nouvelle année. Voeux de santé, de bonheur, de prospérité pour vous et vos proches.

Dans ces temps où l'individualisme règne dans la société, permettez-moi aussi de nous souhaiter collectivement une belle année 2020.

Cette année et la suivante vont revêtir une importance capitale pour nous tous, avec des réformes majeures à la Société Générale. Les échanges de qualité lors de notre Assemblée Générale, avec les membres historiques de l'association, mais aussi de nouveaux venus, me font aborder cette période avec enthousiasme.

Tous ensemble, salariés et retraités, français et étrangers, avons de belles choses à construire dans les mois à venir. Dans l'intérêt de l'actionnariat salarié, de nos adhérents, mais aussi du Groupe Société Générale.

Patrick Pagni
Président



Fédération des Actionnaires Salariés : déjà le 15^{ème} Grand Prix.

Voilà désormais quinze ans que la Fédération des Actionnaires Salariés met en avant les bonnes pratiques en la matière. Comme à l'accoutumée, l'Assact SG était présente. L'occasion d'entendre Yves Perrier, le directeur général d'Amundi : *« Avant, dans nos politiques de vote, on était contre quand les actionnaires salariés avaient 10 % du capital. J'ai fait changer cette disposition. Car, pour avoir une stratégie de long terme, il faut des actionnaires à long terme. »*

Cette année, Bouygues (Grand Prix), Veolia (CAC All Tradable), Spie (indice Euronext FAS- IAS), Naval Group (non coté), Trescal (non coté sous RES ou LBO), BCF Life Sciences (PME-ETI et start-up) et Ipsen (coup de cœur du jury) ont été récompensés. Par ailleurs, Mmes Djaoudhat Alidou et Imane Mohat ont reçu le premier prix de la recherche sur l'actionnariat salarié. Leur sujet ? *« L'actionnariat salarié influence-t-il le niveau de rémunération des dirigeants des sociétés cotées françaises ? »*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

une année pleine pour préparer une ère nouvelle



Réunion tous les mardis matin pour les adhérents disponibles au 35 rue de Rome, à Paris

« L'ambition était clairement d'avoir une place au Conseil pour faire valoir la position des actionnaires salariés, mais nous n'avions pas pu profiter de cette fenêtre de tir ». Il y eut ensuite le rapprochement avec une autre association - le Club des Société Générale - dirigée par Michel Lagny. Et les deux hommes de revenir aussi sur le rôle de l'Assact SG dans la création de la Fédération des Actionnaires Salariés (FAS).

Une fenêtre historique s'ouvre pour l'Assact SG

Grâce à nos actions conjuguées, la fenêtre s'est réouverte en 2019. Il ne faudra pas la manquer ! La poursuite de l'ouverture de l'association vers les salariés en activité a été validée à l'unanimité. Ce qui n'empêchera pas l'Assact SG de continuer à défendre la position des retraités dont l'attachement affectif autant qu'économique à la Société Générale reste très fort. C'est dans les gènes même de l'association et dans ses statuts. Alors que les syndicats ont pour mission de s'intéresser aux éléments liés aux contrats de travail, l'Assact SG a, elle, une vision patrimoniale et stratégique.

L'Assemblée Générale (AG) de l'Assact SG s'est tenue le 6 novembre 2019, au siège de l'association. « *Ce fût une année pleine* », déclara d'emblée Patrick Pagni, le Président. La loi Pacte est synonyme d'évolution majeure à la Société Générale. En 2020, notre groupe devra d'une part faire évoluer ses statuts pour accorder – enfin ! – une place au Conseil à un actionnaire salarié. Et d'autre part, fixer son mode de désignation, sachant toutefois que la décision finale devra être validée par l'AG de la Société Générale de 2021.

Autre chantier à court terme : revoir le fonctionnement du Fonds E. Son Conseil de surveillance devra obligatoirement être composé d'élus. Finies ainsi les désignations par les organisations syndicales, comme c'est actuellement le cas pour les représentants de la Société Générale. Ces évolutions sont d'incontestables victoires. Et les premiers à s'en féliciter furent les fondateurs de l'Assact SG. Georges Rousseau se rappelle octobre 1987, l'année de la privatisation, lorsque les statuts furent déposés.

Les réponses au quizz : renversantes !

Vidhee Ferrelloc

Patrick Pagni, Ancien président de l'association depuis 2016.

Philippe Seguy

Bruno Prigent Photo D. Nouveau Vice-Président de l'association, nommé en 2019. Ancien directeur de Société Générale Securties Services.

Photo C. Vice-Présidente de l'association. Directrice de la communication de Transactis, société commune entre la Société Générale et la Banque Postale, spécialisée dans la gestion de système de paiements en temps réel. Marquée par l'esprit associatif, Vidhee est également Présidente de l'association Talents et Partage.

2019. Responsable des partenariats éparque chez Boursorama (accords de distribution avec les sociétés de gestion et les assureurs, évolution des offres, suivi juridique et réglementaire...).

Cette évolution a été marquée par différentes évolutions au sein du conseil d'administration et du bureau. Comme prévu, Dominique Brogly a, pour des raisons personnelles, décidé de quitter son poste de trésorier. Une fonction qui consiste certes, à gérer les budgets; mais également à piloter avec un groupe d'adhérents, notre petit portefeuille d'actions. Car nous ne pouvons pas défendre l'actionnariat salarié sans croire à l'actionnariat tout court !

Patrice Leclerc, notre ancien Président prend, lui, ses distances pour se lancer pleinement dans ses nouveaux projets : s'occuper entre autres de la défense d'investisseurs en Sociétés Civiles de Placements Immobiliers, des produits actuellement très à la mode. Avec Robert Luginbuhl, il a été nommé Président d'honneur, aux côtés de Georges Rousseau et Michel Lagny.

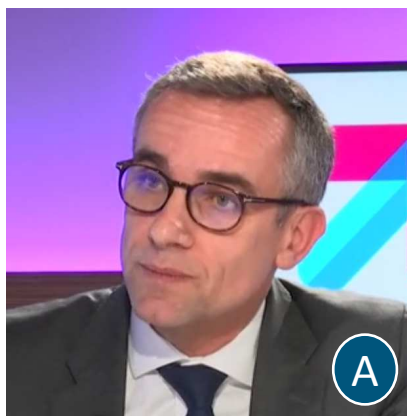
Quatre nouveaux entrant au Conseil, deux au Bureau

Le conseil s'étoffe avec de nouvelles arrivées : Hugues Bernamonti, responsable de la conformité et du contrôle interne de la société de gestion SG 29 Haussmann, mais également de Guillaume Mézard (Boursorama), élu membre du Conseil de surveillance du fonds E lors de la dernière élection pour les représentants de filiales.

Bruno Prigent et Philippe Seguy, eux, intègrent le Conseil et le Bureau, le premier étant nommé vice-président et le second, trésorier. Qui est qui ? Jouez à notre petit jeu ci-contre pour le savoir !

Côté finances, les budgets ont été votés à l'unanimité, mais il ne fait aucun doute que la campagne pour gagner le poste d'administrateur au Conseil de la Société Générale aura un coût. Si la cotisation 2019, prélevée très tardivement dans l'année, a été maintenue à 20 euros, une réflexion a été entamée sur une augmentation à 25 euros en 2020. Mais ce sera à la prochaine Assemblée Générale de notre association de le décider.

QUIZZ : Savez-vous qui il sont ?



Rien à gagner, hormis le fait de mieux connaître ceux qui vous représentent.

Qui est ? Vidhee Ferrelloc



Patrick Pagni



Bruno Prigent



Philippe Seguy



Qui est ? Président(e)



Vice président(e)



Vice président(e)



Trésorier(ère)



Réponses au bas de la page 2



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le bilan boursier de 2019

Evolution du cours de Bourse
sur Euronext Paris

+11,48 %

Rendement, calculé par
rapport au cours d'ouverture
après le détachement

9,64 %

Le fameux dicton « Jamais deux sans trois » n'a pas été vérifié, et aucun d'entre vous ne devrait s'en plaindre. 2017 et 2018 avaient vu une baisse du cours de notre action Société Générale sur le marché parisien dans des environnements très différents. Ce cycle infernal a pris fin cette année, avec une progression de l'action de 11,48 %, avec un dernier cours de 31,01 €, à la clôture du 31 décembre. Cette variation ne constitue qu'une partie de la performance de l'actionnaire. S'y ajoute le dividende de 2,2 €, soit un rendement de 9,64 %, évalué à partir du premier cours coté post détachement (22,825 €).

S'il est appréciable d'avoir enfin des indicateurs boursiers positifs, et des valorisations de portefeuille un peu meilleures, la progression de l'année n'est pas satisfaisante. Le cours de notre action a moins progressé que l'indice CAC 40, en hausse de 26,4 % en 2019. En dépit du maintien des taux négatifs de la Banque centrale européenne, la sous-performance du secteur bancaire n'est plus globale. L'an dernier, BNP Paribas a vu son cours progresser de 33,8 % et le Crédit Agricole de 37,1 %. A l'évidence, il existe donc encore une défiance du marché sur notre titre, avec pour conséquence une faible valorisation.

LE BILLET

CASH

de Jean-François Filliatre

A l'heure où la place de Paris s'inquiète de la montée en puissance des fonds activistes, susceptibles de perturber la vie des entreprises, il faut s'interroger sur les équilibres au sein des assemblées générales.

Il est pour moi une alliance très favorable dans l'intérêt des épargnants, mais également des sociétés. Celle des actionnaires *individuels* et des actionnaires *salariés*. Trop souvent considérés comme des « petits », ils ont une caractéristique commune : l'argent qu'ils investissent, c'est le leur ! Leur voix doit ainsi résonner différemment de celles des institutionnels. Autre point fort de ces actionnaires particuliers, par rapport aux « zinzins » : ils sont fidèles et s'inscrivent comme des soutiens à l'entreprise. Appréciable !

DÉCRYPTAGE

Vu dans la presse

Les Echos

6 janvier 2020

Banques : Société Générale relance les spéculations sur la consolidation en Europe

Le patron de la banque française, Frédéric Oudéa, a confié dans un entretien au « Financial Times » qu'il se voyait en acteur de la future consolidation bancaire en Europe. Le nombre de cibles potentielles reste toutefois limité et les obstacles demeurent importants.

Assact SG

Assact Actualités est le bulletin d'information édité par l'ASSACT-SG, association des salariés et anciens salariés du Groupe Société Générale.



Adresse : Immeuble Rome
75 886 Paris Cedex 18.
Tel : 01 56 37 32 90

Retrouvez les
AssActualités
sur assact.org